

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240301_P_040
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « Le Domaine du Lac de Champos » relative à l'organisation d'un camp jeunesse pour l'hébergement au sein du camping en faveur des jeunes de 12-14 ans.

Le Président,

N° 20240301_P_040

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**DOMAINE DU LAC DE CHAMPOS
BP2
26260 SAINT DONAT SUR L'HERBAS**

Pour l'organisation d'un camp jeunesse en camping pour 1 groupe de 32 jeunes âgés de 12-14 ans sur 5 jours au camping Du Domaine du Lac.

Dates : Du 8 au 12 juillet 2024

Participants : 32 jeunes âgés de 12-14 ans

Lieu : Saint Donat sur L'Herbas (26)

Montant : 936€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 1^{er} Mars 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240301-20240301_P_040-AU
Reçu le 11/03/2024